



BICLOU **Flash**



Le bulletin des Cyclotouristes Chambériens

ETE 2019



Première sortie de la saison 2019



Sommaire :

Page 2 : Editorial

Page 3 : Comptes-rendus du Comité

Pages 5 et 6 : RDDS, que décider pour 2020

Pages 7 et 8 : Brèves de l'été



BCMF du Vercors - Combe Laval

FÉDÉRATION FRANÇAISE



DE CYCLOTOURISME





EDITO



Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici déjà au mois d'août et la saison cyclo est bien avancée.

Nous pouvons enregistrer beaucoup de points positifs :

- ◆ de nouveaux adhérents qui participent activement à nos sorties et qui rajeunissent les troupes !
- ◆ les sorties programmées ont été assez bien suivies et beaucoup d'entre elles étaient proposées par certains de nos adhérents qui les ont animées. Un grand merci à elles et à eux pour leur dévouement.
- ◆ Vous vous êtes bien mobilisés pour participer aux rallyes proposés par les clubs voisins quand la météo a été favorable (Yenne, St Jean De Mne, ...) ainsi que pour le Brevet Cyclo Montagnard du Vercors, au départ de Crest dans la Drôme, où 15 cyclos chambériens ont participé.
- ◆ Nos longs week-ends (Pâques et Pentecôte) et séjours (Séverac le Château) ont eu un gros succès et les participants ont été enchantés aussi bien par la découverte de nouveaux paysages que par la convivialité qui permet de faire mieux connaissance entre nous. Merci à celles et ceux qui les ont organisés.

Il nous faut malheureusement évoquer quelques points moins glorieux. Je pense à notre bourse à vélo qui n'a pas permis de dégager un gros bénéfice, sans doute du fait d'un très beau ciel bleu peu propice à rester en ville dans une période où les sports d'hiver étaient encore très pratiqués.

Notre RDDS avec une participation quasi nulle à cause de la météo pluvieuse et qui a été particulièrement difficile à préparer cette année du fait de contraintes administratives toujours plus fortes et également, il faut le reconnaître, du fait que nous avons été moins nombreux à nous proposer spontanément pour aider à son organisation. Cela peut se comprendre étant donné l'âge moyen du club qui reste élevé, ce qui reste d'ailleurs notre préoccupation majeure. Beaucoup d'entre vous ont en effet donné de leur temps précieux depuis de nombreuses années pour que cette randonnée soit un succès reconnu et ont envie bien naturellement de souffler un peu.

Nous nous sommes penchés sur ce problème au sein du Comité et il nous a paru nécessaire de tout mettre à plat et de réfléchir à différentes formules plus légères ou totalement différentes pour notre RDDS 2020.

Dans ce biclou vous trouverez plus de détails sur ces différentes propositions qu'il nous faudra débattre lors de notre AG de novembre avant un vote sur ces propositions.

Terminez bien ce bel été, plus trop caniculaire je l'espère, en participant aux nombreuses sorties proposées au programme que vous trouverez sur notre site tout en restant prudents et vigilants sur la route.

Bien amicalement
Votre Président, **Yves Mathieu**





Résumé des Comptes-rendus des Comités du 12 mars, 28 mai et 25 juin 2019

1 - Participations financières du club aux activités : Pour encourager les inscriptions à des BCMF (Brevets Cyclos Montagnards Français), le comité en plus de financer 3 rallyes, d'aider au déplacement lors des week-ends (15 €), à séjour (25 €), a décidé de participer à l'inscription à un BCMF (20 €). Ces participations sont soumises aux résultats annuels et financiers du club et donc révisables voire révocables.

2 - Sorties marches hivernales : Au maximum il y a eu 5 personnes ; donc moins bien que l'an dernier. Une idée pour 2020 : faire des randonnées un peu plus longues en ne rentrant pas pour midi. Roland ne continuera pas l'hiver prochain ; à qui passer le relais ?

3 - Bilan de la bourse à vélos : Toujours une bonne journée de convivialité pour le club mais qui cette année n'a pas été d'un grand rapport avec un bilan de 768 €. La location du TPE qui sécurise les paiements coûte de plus en plus cher au club car le Crédit Agricole ne nous donne que 30 € cette année pour une location de 117 €. La buvette est d'un bon rapport, elle a rapporté 171 € (inclus dans le résultat final). Cette année nous avons eu moins de dépôt : 188 vélos (69 de professionnels et 119 de particuliers). Une autre salle pourrait-elle mieux convenir ?

En fonction du résultat médiocre de cette année il est décidé de faire payer pour les particuliers 1€ minimum au dépôt pour 2020.

4 - Les cyclos fiches : Avec Grand Chambéry, nous étudions les « cyclo-fiches » qui correspondent à des problèmes techniques que l'on rencontre lorsqu'on circule à vélos dans l'agglomérations. Nous pouvons nous exprimer à ce propos via le site de Roue Libre. Idem pour les problèmes hors agglomération que nous pouvons transférer au Codep qui transmettra au département.

5 - La vélobricolade : comme le club est adhérent à Roue Libre, les CTC bénéficient d'un tarif préférentiel à la vélobricolade. Deux séances ont eu lieu cet hiver à la satisfaction des adhérents présents.

6 - Assurance annulation : La question a été posée de mettre en place une assurance annulation pour les séjours et voyages organisés en direct par le club car si l'on passe par un prestataire, ce genre d'assurance est proposée. D'après le CODEP, il est possible via l'assureur Allianz de proposer une assurance et cela conduirait à une petite augmentation du prix.

Un autre élément : Jacques a envoyé une demande ainsi formulée à la fédération :

Nous avons reçu du COREG Rhône Alpes Auvergne une proposition de séjour. Celle-ci était assortie d'une proposition d'assurance annulation et bagages (contrat 120 085)





Cette assurance contractée par la Fédération auprès de Mondial Assistance est-elle accessible aux clubs pour leurs organisations de séjours ou voyages? Nécessite-t-elle l'agrément Tourisme ?

La réponse a été la suivante :

" L'assurance annulation de voyages et bagages est liée à notre brochure séjours et à l'immatriculation tourisme."

Autre remarque : Actuellement tous les paiements des participants se font par chèques. Or si on payait avec une carte bancaire on aurait une assurance annulation. Il existe une possibilité via des applications de TPV (terminal de vente) tel « IZETT-LE » ou SUMUP ou Smile&Pay.

Question à creuser pour 2020 (paiement par carte bleue, assurance auprès d'Allianz).

7 - Effectifs du club : Au 28 mai : 118 CTC et 7 extérieurs. Donc en baisse par rapport à 2018 avec cependant 5 nouveaux de moins de 60 ans sur les 8 !

8 - *La RDDS* : voir l'article consacré ci-après à ce sujet.

9 - *Vél'osons* : Le bilan est négatif : investissement durant 2 jours pour aucune adhésion. La question se pose de participer à une prochaine édition et la réponse est négative.

10 - *Participation financière à l'inscription à un rallye* : Samedi 12 octobre : « Randonnée de la noix » par le cyclo club de Tullins Fures : départ du Grand Séchoir à Vinay ; de 12h à 15h -fin 18h30 ; 30, 60 et 80 km.

Fin juin à l'issue du dernier Comité, Roland Léchenet a démissionné du comité. Si vous voulez rejoindre l'équipe du comité, vous pourriez venir à notre prochaine réunion le 26 septembre pour être coopté à la prochaine AG. Roland s'occupait du site internet, Catherine Duret assure l'intérim en attendant de trouver parmi vous quelqu'un qui prendrait le relais.

Première sortie 2019



Le Belvédère d'Ontex





RDDS 2020 que décider ?

Indépendamment du fait que la RDDS 2019 a été un échec à cause d'une très mauvaise météo, le Comité s'est posé la question fin mai et fin juin de l'opportunité et de la possibilité de renouveler ce qui se fait chaque année depuis maintenant 22 ans.

En effet cette année a été particulièrement difficile à organiser du fait :

- D'une grosse charge de travail en amont, notamment administrative, que ce soit pour les dossiers de déclaration à transmettre aux préfectures des départements traversés mais également pour la mise en place des ravitaillements dans les communes et de plus pour le dossier « vigie-pirate » qu'on nous impose maintenant et qu'il faut transmettre à la Police Nationale !
- D'une certaine démobilisation des troupes (cela peut se comprendre avec l'âge moyen du club qui augmente chaque année et du fait que beaucoup d'entre vous ont participé activement à toutes les RDDS depuis plus de 20 ans). Il a fallu en effet utiliser le téléphone pour relancer beaucoup d'adhérents et arriver à recruter suffisamment de monde sur tous les points névralgiques. Par ailleurs il est resté au local beaucoup d'affiches destinées à faire de la publicité dans les lieux publics et dans les commerces.

A ces difficultés il faut en prévoir une nouvelle en 2020 du fait que la salle des Conventions ne pourra plus être utilisée. Les élus nous ont en effet clairement signifié que le coût de location de celle-ci ne serait plus pris en charge par les collectivités l'année prochaine et qu'il nous fallait nous rabattre sur une autre salle moins coûteuse.

Après analyse il nous a semblé que la seule salle à réserver était la salle « La Bisseraine », ce qui vient d'ailleurs d'être fait. Or elle est plus petite ce qui nous obligera à adapter notre prestation. En outre les places de stationnement sont limitées aux alentours.

Après réflexions, le Comité souhaite que l'avenir de notre RDDS fasse l'objet d'un débat lors de l'Assemblée Générale du vendredi 22 novembre prochain et soit soumis à un vote. Bien entendu, quel que soit le choix qui sera fait, nous comptons sur l'engagement de chacun pour aider à sa réalisation.

Les différentes solutions que le Comité envisage de soumettre à la discussion sont les suivantes. Bien sûr cela n'a rien d'exhaustif et il vous est demandé, suite à ce biclou, de faire d'autres propositions :

1 - Arrêter définitivement dès 2020 d'organiser la RDDS. Outre la perte de convivialité, cela impliquerait une rentrée d'argent en moins.

2 - Ne pas organiser de RDDS en 2020 pour souffler un peu puis l'organiser une année sur deux en concertation éventuellement avec un autre club du bassin cham-





bérien qui ferait de même mais bien sûr en décalé. Une légère entraide pourrait être envisagée (exemple ravito) l'année où nous ne serions pas organisateur.

3 - Maintenir l'organisation de la RDDS mais l'alléger dans tous les domaines : domaines administratifs, nombre de circuits et de ravitaillements proposés, repas froid à l'arrivée voire un simple goûter si la RDDS était limitée à l'après-midi, supprimer lots et coupes, On pourrait repartir sur les circuits d'une des années antérieures en ne proposant par exemple que trois circuits (50, 70, 95 km) et 2 ravitaillements.



4 - Trouver un club de l'agglomération qui serait d'accord pour organiser ensemble un rallye annuel. Les dépenses et les recettes pourraient alors être partagées.

5 - Remplacer la RDDS par une manifestation du type concentration organisée par notre club, comme celle proposée chaque année par notre Comité Départemental et qui aurait dû avoir lieu le 7 juillet dernier. Cette solution implique de trouver un lieu de rassemblement des participants, hors de Chambéry bien sûr. Elle permettrait de maintenir la convivialité au sein du club tout en allégeant le travail d'organisation. On pourrait proposer des circuits sur Open Runner pour accéder à ce lieu de rassemblement de difficultés croissantes mais il n'y aurait aucun fléchage au sol donc pas de dossier de demande de déclaration en préfecture à constituer. Il n'y aurait pas de ravitaillement mais un repas serait servi à l'arrivée.

Cette manifestation viendrait en concurrence avec celle du CODEP.



Merci de phosphorer et de faire part à votre Comité des réactions que ces propositions vous inspirent et, pourquoi pas, d'en formuler d'autres qui pourront être débattues à notre AG d'automne en complément de celles exposées ci-dessus.

Votre Comité

une sortie rafraîchissante....





Les brèves de l'Eté



La Navette du lac, bateau Le Savière, est opérationnelle pour transporter 75 personnes et 28 vélos entre Aix les Bains et Hautecombe ou Conjux. La réservation est obligatoire. Appelez pour informer la Compagnie des Bateaux du lac du Bourget de votre souhait d'emprunter la navette à vélo au **04 79 63 45 00**.



Mobilisez-vous pour proposer des sorties quand vous êtes à Chambéry cet été. Le programme est modifiable à tous moments. Le programme de septembre / octobre est à construire en sachant que le dernier week-end de sorties est le 19 et 20 octobre. Faites nous part de vos propositions pour ces deux derniers mois.

D'ores et déjà, proposer au Comité, d'ici sa prochaine réunion au 26 septembre, les séjours et week-ends que vous souhaitez organiser en 2020.



Garages : la ville propose une solution de remplacement pour les 2 garages que nous devons libérer en vue d'une opération immobilière. Les nouveaux garages sont situés Avenue de Mérande. Vous serez sollicités en septembre pour le transfert et l'installation de notre matériel.

Le cyclophone va être arrêté car très cher (plus de 300 € annuels) et n'est utile qu'aux très rares CTC qui n'ont pas accès à internet. De toutes manières il va être supprimé dans les prochains mois par Orange. On n'oublie pas toutefois ceux qui n'ont pas internet car ils auront les infos par SMS ou même par papier. Pour ceux qui ont un portable et qui n'ont pas fourni un numéro merci de le faire auprès de **Brigitte (06 78 92 82 21)**.



Les équipements : les mardis à la réunion vous pouvez acheter les équipements en stock.

Vêtements d'hiver : Claude Roche va passer une commande « d'hiver » à la rentrée,. Vous avez jusqu'au 15 septembre pour lui faire part de votre choix en sachant qu'il n'y a plus un nombre minimum à commander donc à vous de choisir : maillots manches longues, vestes, cuissards longs, corseaux etc....

Vous avez reçu le 19 juin par mail les catalogues, pour ceux qui le souhaitent il est possible de les leur renvoyer et ils sont consultables lors des réunions du mardi.



Quelques dates :

Les réunions du mardi : le 20 août, les 3 et 17 septembre, les 1er et 15 octobre (dernière réunion mensuelle 2019).

Réunion du comité : jeudi 26 septembre.

Samedi 12 octobre : « Randonnée de la noix » par le cyclo club de Tullins Fures à Vinay départ du Grand Séchoir de 12h à 15h - fin 18h30 (30, 60 et 80 km.).

Dernières sorties : samedi 19 et dimanche 20 octobre.

Réunion des animateurs : mardi 29 octobre.

AG du club : vendredi 22 novembre à la salle La Bisseraine.

AG du CODEP : samedi 23 novembre à Yenne.

Les Rois : vendredi 17 janvier 2020 à La Bisseraine.

Le 2 août 2019, de nombreux cyclos et amis de Serge GASSANI se sont rassemblés autour de sa famille, en l'église de Bassens, pour l'accompagner dans sa dernière randonnée. Il nous a quittés à 68 ans des séquelles d'un grave accident de vélo survenu il y a quatre mois. Membre de notre club depuis plus de 35 ans, il faisait partie de ces cyclos avec qui il était agréable de rouler, trouvant une solution à tous les problèmes mécaniques qui pouvaient survenir lors des sorties du samedi après-midi ou du dimanche matin. Dans son style particulier, il était également un animateur hors pair de ces sorties. Au revoir, Serge.



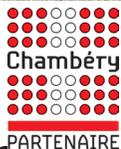
661 Faubourg Montmélián 73000 Chambéry



PROPRETE - ENVIRONNEMENT - MULTISERVICES



www.jeanlain.com



PARTENAIRE



BICLOU-FLASH, le bulletin d'information et de liaison des CYCLOTOURISTES CHAMBERIENS

Société fondée le 16 décembre 1933 et affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n° 278

Siège social et adresse postale :

67, rue Saint-François-de-Sales, Q7
73000 Chambéry

Cyclophone : 04 79 33 58 01

Sur Internet :

<http://cycloschamberiens.ffct.org>

Messagerie :

lescycloschamberiens@laposte.net

Le présent numéro de juillet 2019 a été tiré à 60 exemplaires

Responsable de la publication :

Yves MATHIEU

164, rue Michel Simon

73000 - CHAMBERY

yves.mathieu73@gmail.com

04 79 72 33 17 ou 06 44 04 12 24

Ont participé à ce numéro :

B. Cuaz, Y. Mathieu, Claudie Guillou,

J.F. Joly

Imprimé par nos soins